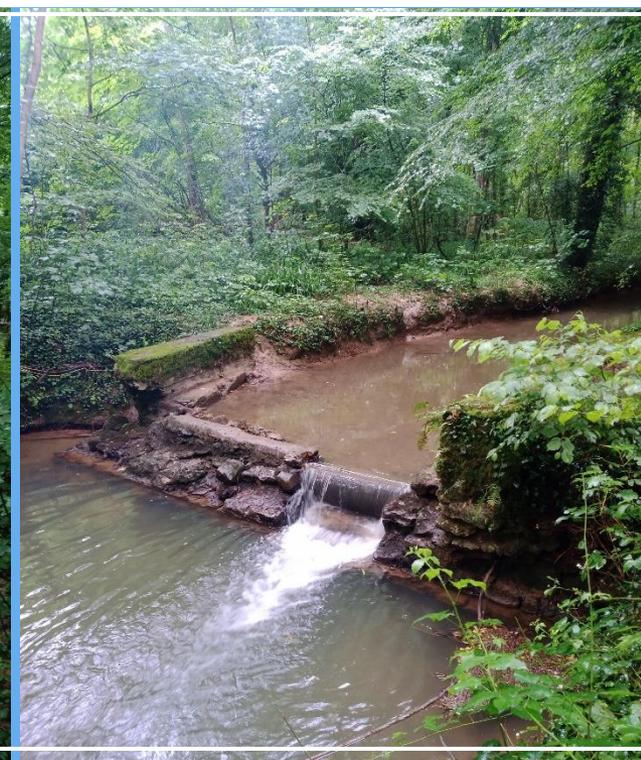
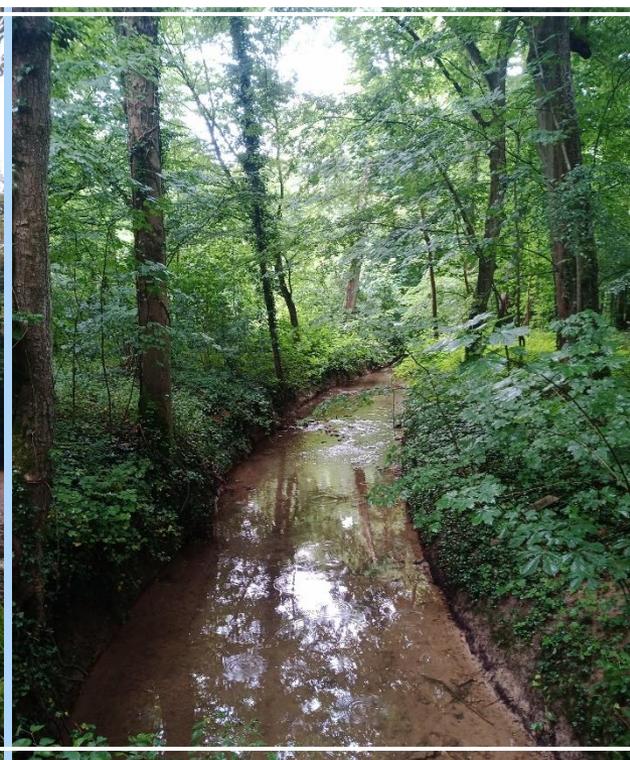


Favoriser la renaturation des milieux pour augmenter leur résilience

Etude de restauration du Clignon et de la zone humide associée à Epaux-Bézu

Forum des acteurs de l'eau – AESN – 21 juin 2024

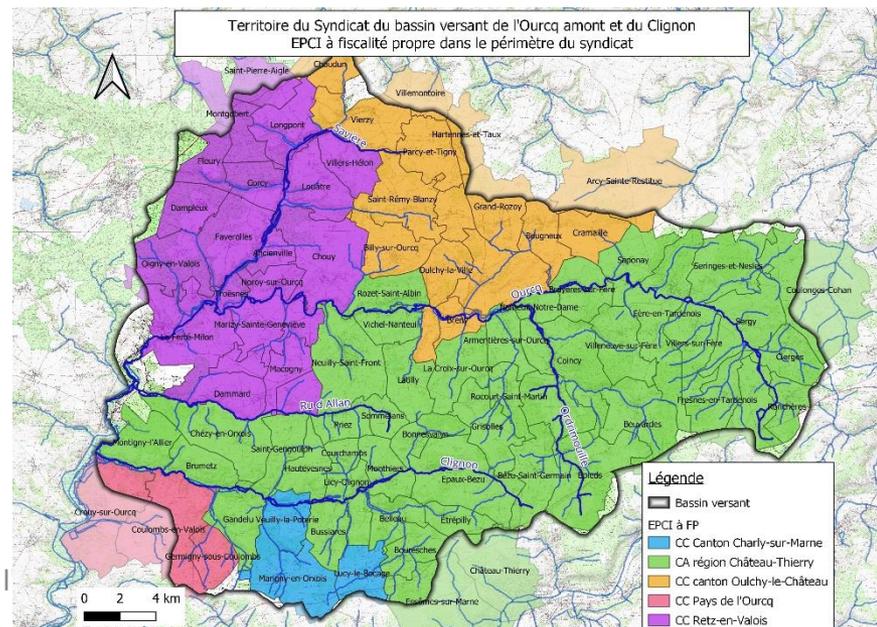


Syndicat du bassin versant de l'Ourcq amont et du Clignon

- Créé le 1^{er} janvier 2018 avec la fusion de 2 syndicats
- Sud de l'Aisne, 5 EPCI pour 90 communes
 - BV de 790 km² et 525 km de cours d'eau
- Compétence GEMAPI (alinéa 1°, 2°, 5° et 8° Art. L211-7 Code Env.)
- Signataire **Contrat Territorial Eau et Climat (2020-2025)**

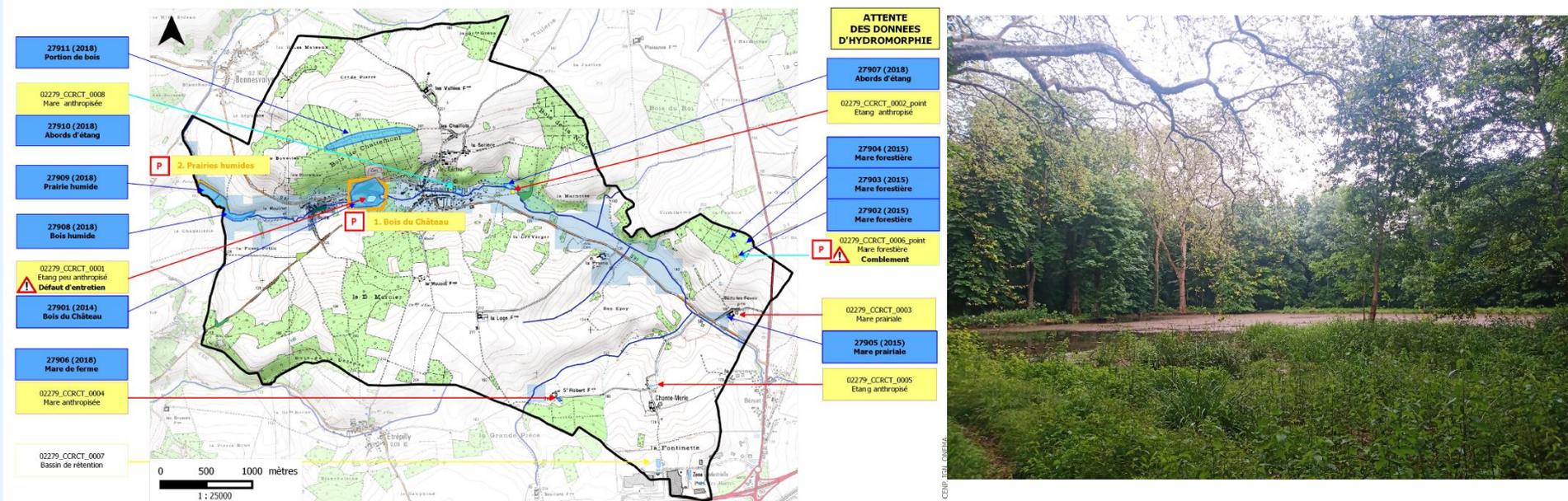
➤ Enjeu 1 : Protection et restauration des milieux aquatiques

- Restauration de la continuité écologique
- Restauration des habitats et de l'hydromorphologie
- Préservation et restauration des zones humides
- Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols



Epaux-Bézu : un territoire à enjeux

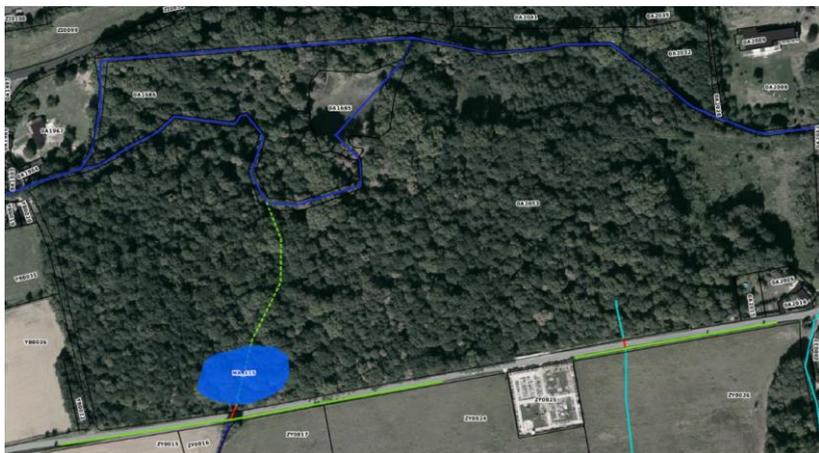
- Contrat global Vallée de Marne (2017-2022) : réalisation d'un inventaire des zones humides en 2018
 - Sites prioritaires identifiés sur la commune dont le bois du Château



- Problématique d'inondations fréquentes au hameau de Buire
 - Débordement du cours d'eau
 - Ruissellements des parcelles agricoles

Une opportunité d'acquisition

- Projet d'aménagement en hydraulique douce pour lutter contre le ruissellement :
 - Projet de création d'une mare au sud de la parcelle du bois du Château



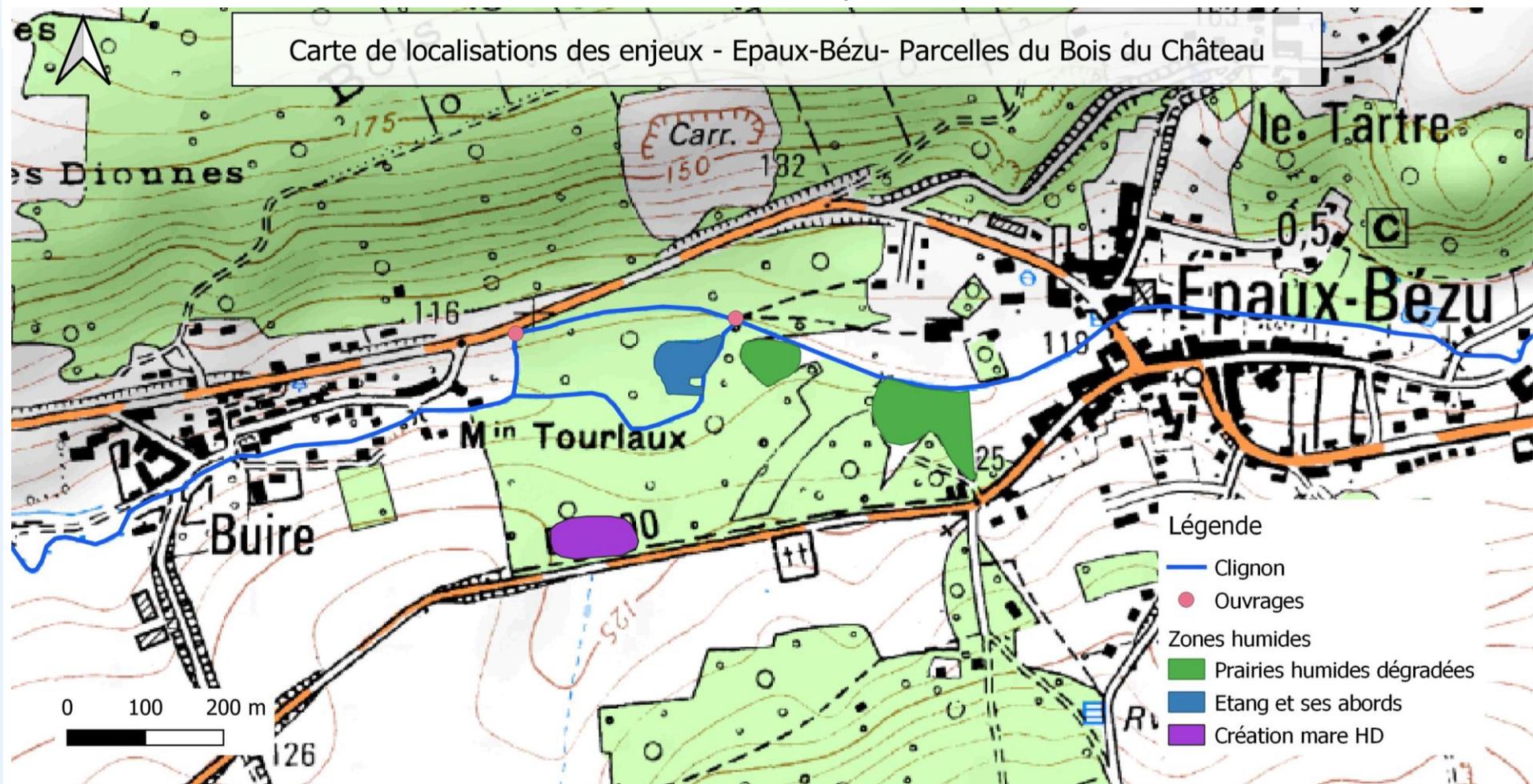
- Contact pris avec le propriétaire en 2020 :
 - Refus de l'aménagement
 - Notification d'une possibilité de vente des parcelles

- La commune a décidé de saisir cette opportunité
 - Parcelle liant le centre-bourg et le hameau de Buire
 - Attachement historique et paysager

Définition des objectifs de restauration (1/2)

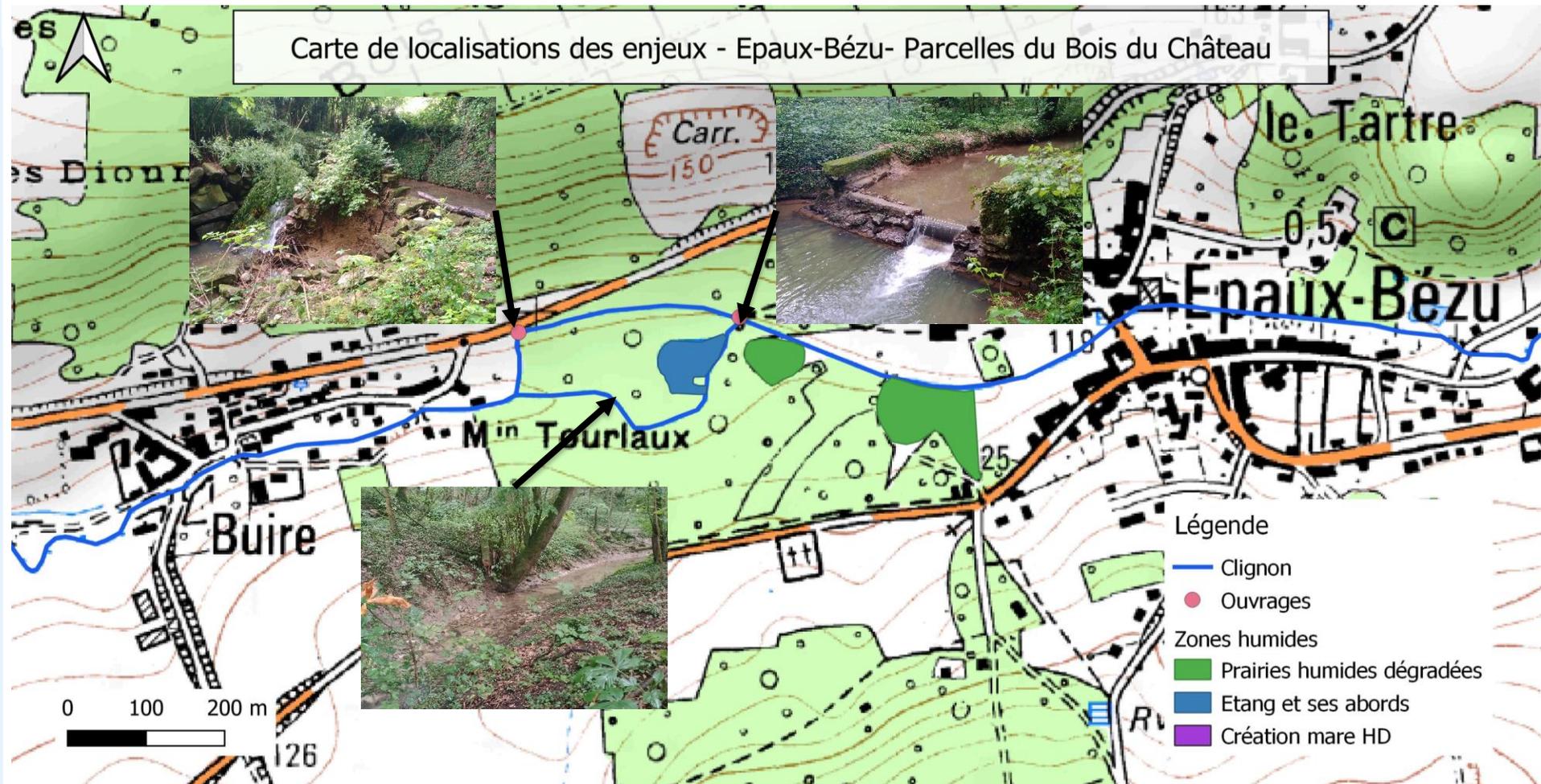
- Echanges avec les partenaires associés : SBVOAC, CEN des Hauts-de-France, AESN
- Définition des fonctionnalités existantes et des potentialités de restauration

Carte de localisations des enjeux - Epaux-Bézu- Parcelles du Bois du Château



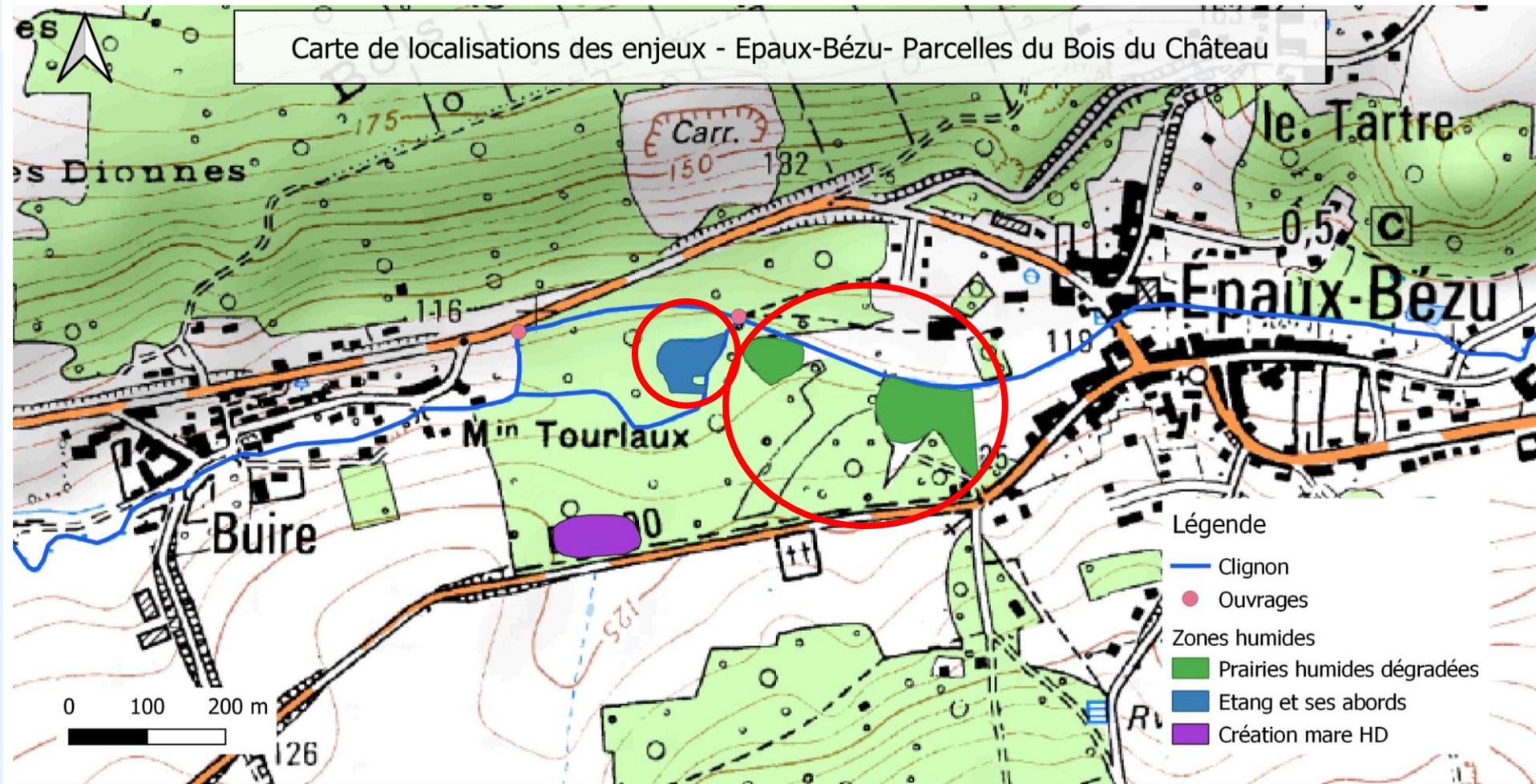
Définition des objectifs de restauration (2/2)

- Clignon qui traverse la commune : présence de 2 seuils et ancien tracé du Clignon



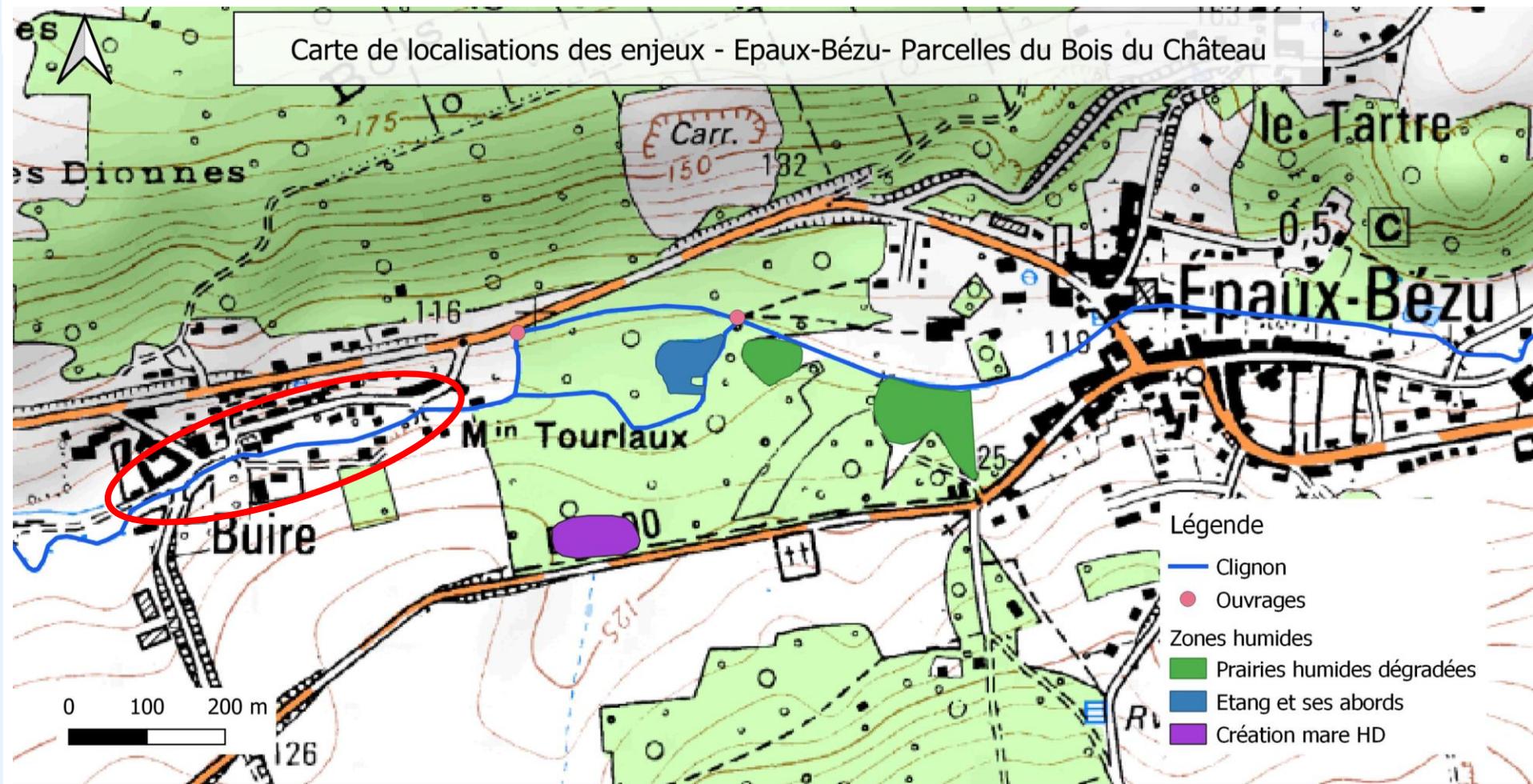
Définition des objectifs de restauration (3/5)

- Zones humides identifiées lors inventaire et par le CEN des Hauts-de-France
- Arbres remarquables (ancien parc du Château)

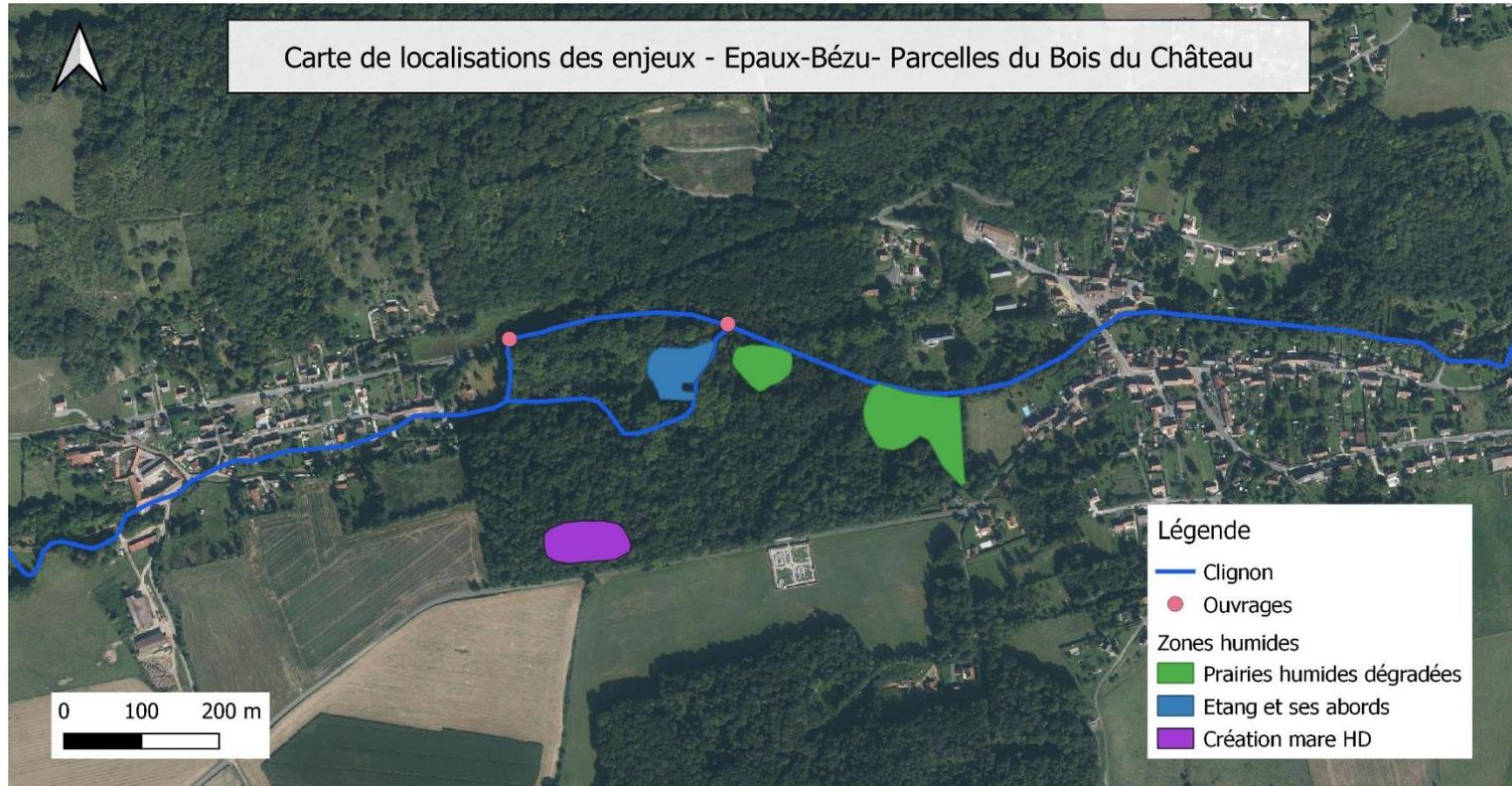


Définition des objectifs de restauration ^(4/5)

- Problématiques d'inondations fréquentes au hameau de Buire : débordement du Clignon et ruissellement



Définition des objectifs de restauration (5/5)



- **Restauration hydromorphologique et restauration de la continuité**
- **Restauration des zones humides**



Rédaction d'une stratégie foncière (1/2)

- Objectifs :
 - Localiser les zones à enjeux et définir ces enjeux
 - Définir un projet de restauration et s'y engager avec des actions à long termes
 - Indiquer le planning associé aux actions à mettre en place
- Contenu :
 - Localisation de la commune et des parcelles (occupation du sol, classement PLU et PPRI)
 - Présentation des organismes partenaires associés à ce projet : CEN et Syndicat
 - Présentation des enjeux : Cours d'eau, ZH, inondations et des connaissances actuelles
 - En annexes : études, carte et données existantes
 - Descriptif des actions de restauration envisagée = engagements de la commune
 - Restauration des zones humides et plan de gestion du site
 - Restauration du Clignon : remise en eau ancien tracé et restauration de la continuité écologique
 - Travaux d'hydraulique douce
 - Valorisation du site : panneaux d'information avec parcours pédagogique
 - Engagement à long termes et planning prévisionnel



Rédaction d'une stratégie foncière (2/2)

- Validation de la stratégie par la commune et l'organisme financeur
- **Acquisition des parcelles** en avril 2022 avec une aide de **80% de l'AESN**
- Signature d'une **convention tripartite** entre la commune, le Syndicat et le CEN, juillet 2022



- **Délégation de maîtrise d'ouvrage** de la commune au syndicat, mars 2023



Etude de restauration du Clignon et de la zone humide associée (1/4)

- Objectifs:
 - Diagnostic écologique des parcelles – Rédaction d'un plan de gestion des ZH avec actions sur 10 ans
 - Etat du cours d'eau et impact des ouvrages – Scénarios d'aménagement –AVP – PRO
- Analyse des fonctionnalités :
 - Restauration de la continuité
 - **Connexion cours d'eau et ZH** : gestion des crues (ZEC) et soutien à l'étiage
 - Diminution des risques d'inondations
 - Préservation et restauration de la biodiversité : **conservation des vieux arbres**, restauration ZH, préservation des espèces remarquables
 - **Service culturel** : valorisation du site, sensibilisation
- Lancement de l'étude en octobre 2023 – Durée : 1an

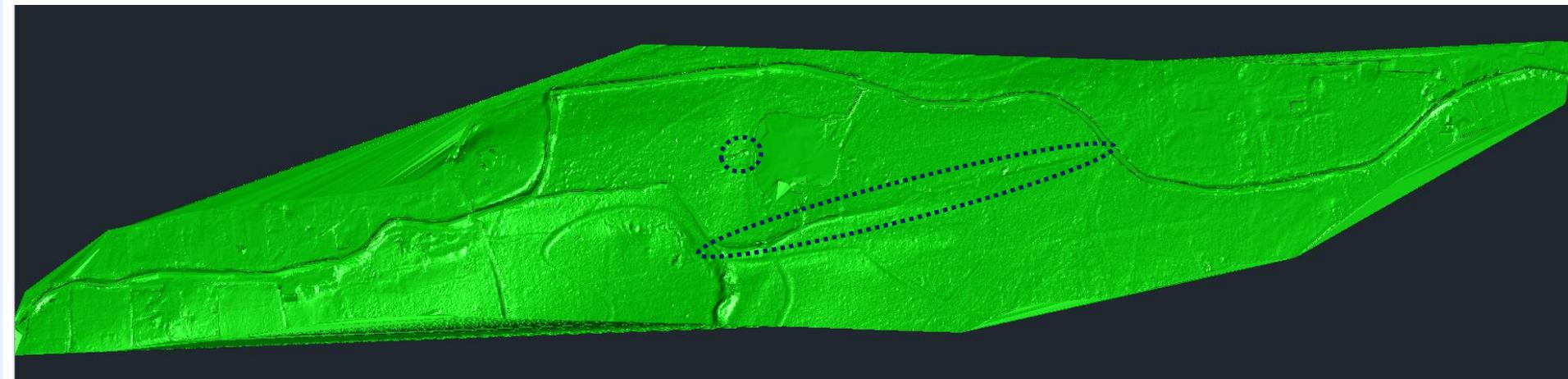
Etude de restauration du Clignon et de la zone humide associée (2/4)

- Résultats des premiers inventaires :
 - 55 arbres remarquables de par leur hauteur et/ou diamètre
 - 43 espèces d'oiseaux, inventaire non terminé
 - 6 espèces de chauve-souris, inventaire non terminé
- Inventaire en cours de réalisation :
 - Insectes
 - Amphibiens
 - Mammifères
- Inventaire flore réalisé par placette avec relevé pédologique pour valider emplacement zones humides



Etude de restauration du Clignon et de la zone humide associée (3/4)

- Etat des lieux du cours d'eau :
 - Cours d'eau fortement **modifié et déplacé, perché, surlargeur et sur-profondeur**, mais quand même faciès d'écoulement radier/mouille et quelques banquettes
 - Ouvrage alimentation étangs : **infranchissable** et érosion en aval avec fosse
 - Ouvrage déversoir ancien moulin : dégradé, **infranchissable**, fond pavé
 - Etang faible profondeur (<1m), **ouvrage de décharge dégradé, fuite** au niveau de la buse de vidange pourtant supprimée
 - Ancien tracé, visible de moitié sur le terrain mais **entièrement visible sur le MNT** (réalisation Lidar) et validé avec **la position des vieux arbres** (ancienne ripisylve supposée)





Etude de restauration du Clignon et de la zone humide associée (4/4)

- Propositions aménagement
 - 1 : Remise en état du Clignon dans son ancien lit et abandon lit actuel
 - 2 : Conservation du tracé actuel avec suppression/ aménagements des seuils
 - 3 : Remise en état du Clignon dans son ancien lit, aménagement et conservation du bras actuel comme bras de décharge lors des crues
- Après validation : stade AVP avec modélisation puis PRO



Planning prévisionnel

- Démarrage étude en octobre 2023, durée 1an hors phase réglementaire (DLE)
- Dépôt des dossiers réglementaires début 2025
- Instruction du dossier auprès de la DDT de l'Aisne
- Rédaction DCE et recrutement entreprise
- Demande de subvention
- Début des travaux : en 2026
 - Restauration Clignon selon scénario retenu
 - Mise en place du plan de gestion pour la restauration des ZH
- En parallèle : volet sensibilisation
 - Réunion d'information auprès des riverains pour acceptabilité du projet
 - Réflexion pour un parcours avec panneaux d'information

Merci de votre attention

